

AVIS DE PRESENTATION DE THESE EN SOUTENANCE POUR L'OBTENTION DU DIPLOME NATIONAL DE DOCTEUR

Madame Carole JOUBERT-GARNAUD présentera ses travaux intitulés :

**« Les énergies renouvelables dans l'agriculture de la Charente-Maritime : l'émergence
en milieu rural d'un moteur de développement économique et social non dépourvu
d'incidences sur l'environnement local »**

Spécialité : **Géographie physique, humaine, économique et régionale**

Le 2 décembre 2010 à 14h00

Lieu : **Université de La Rochelle
Institut du Littoral et de l'Environnement
Salle des Séminaires (rez-de-chaussée)
2 rue Olympe de Gouges
17000 LA ROCHELLE**

Composition du jury :

**M. BARREAUD Steve, Conseiller en développement local, Chambre d'Agriculture de la
Charente-Maritime**

M. COSAERT Patrice, Professeur émérite, Université de La Rochelle

M. COUDERCHET Laurent, Professeur, Université Bordeaux 3

M. DESHAIES Michel, Professeur, Université de Nancy 2

M. JEAN Yves, Professeur, Université de Poitiers

M. POUYLLAU Michel, Professeur émérite, Université de La Rochelle

Résumé :

Cette thèse porte sur la place nouvellement attribuée aux énergies renouvelables dans un département français encore largement rural, la Charente-Maritime, alors que commence à se poser, ici comme ailleurs, la question du changement climatique et celle de l'épuisement des énergies fossiles dans un contexte privilégiant de plus en plus la mise en place de mesures de protection de l'environnement. La thèse passe en revue les différentes énergies renouvelables d'ores et déjà produites et utilisées en Charente-Maritime ou dont la mise en œuvre est envisagée (hydroélectricité, solaire, éolien, énergie issue de la biomasse). Plusieurs exemples précis d'exploitations agricoles impliquées dans la production et la consommation de ces nouvelles énergies sont longuement présentés. La thèse s'intéresse également au potentiel de développement de ces énergies, à leurs retombées sur l'environnement et à la façon dont elles sont perçues, tant par les agriculteurs que les élus locaux, les responsables d'associations ou les habitants en général. Il apparaît clairement que la politique de développement des énergies renouvelables actuellement menée en Charente-Maritime est incitative, tout particulièrement en ce qui concerne l'énergie solaire et la biomasse énergie au profit desquelles les aides régionales et départementales sont importantes (mise en œuvre d'une filière locale bois – énergie dans le pays Saintonge Romane). Par contre, l'édification de parcs éoliens est freinée par les pouvoirs publics en raison de leur trop fort impact paysager dans un département à vocation touristique affirmée. La thèse montre, en fin de compte, que le bilan environnemental que l'on peut tirer de toutes ces innovations apparaît mitigé : le recours aux énergies renouvelables réduit un peu la dépendance des campagnes charentaises à l'égard des énergies fossiles, mais l'impact environnemental direct de ces nouvelles sources d'énergie apparaît ambigu et pour le moins contrasté. L'étude, quoique conduite dans un cadre territorial relativement restreint, est néanmoins largement représentative des transformations en cours dans les campagnes françaises, voire européennes, les particularités locales et nationales ayant été clairement soulignées.